

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
CANTON DE DOMONT  
COMMUNE DE SAINT-PRIX

DEC 2022/095

## DECISION DU MAIRE

### **Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « LES 7 VIES D'ALEXANDRA DAVID NÉEL » - 08/10/2022**

Le Maire de la Commune de SAINT-PRIX,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 n° 2020-014 décidant de donner délégation à Madame le Maire de la totalité des dispositions prévues aux articles L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu avec le producteur « Association BLOC NOTES » sise 7 impasse Jacques Cartier, 34500 BEZIERS, pour le spectacle « LES 7 VIES D'ALEXANDRA DAVID NÉEL » avec Blanche Heugel et olivier Lerat, le samedi 08 octobre 2022 à 17h00, à Saint-Prix, salle des fêtes d'un montant de 872,04 € H.T. soit 920,00 € T.T.C.

CONSIDERANT qu'il est entendu que le producteur assumera les rémunérations, versement des charges sociales et fiscales des artistes et l'organisateur prendra en charge la redevance SACEM ou SACD selon le contenu du spectacle.

#### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Autorise la signature du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu avec le producteur « Association BLOC NOTES » sise 7 impasse Jacques Cartier, 34500 BEZIERS, pour le spectacle « LES 7 VIES D'ALEXANDRA DAVID NÉEL » avec Blanche Heugel et olivier Lerat, le samedi 08 octobre 2022 à 17h00, à Saint-Prix, salle des fêtes d'un montant de 872,04 € H.T. soit 920,00 € T.T.C.

**Article 2** : La dépense sera imputée à l'article 6228 – gestionnaire Culture.

**Article 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois et il en sera rendu compte au prochain conseil municipal.

Fait à Saint-Prix, le 27/09/2022

Céline VILLECOURT  
Maire

